

« Parcours thérapeutiques des femmes enceintes », EHESP, 2011-2014). Il en est de même dans d'autres champs de la vie quotidienne, lorsque sont analysées par exemple les « pratiques » de non-recours aux droits sociaux (M. Rounpel, S. Delepine : OUEST, Offres, Usages, Expertise des Services au profit du Territoire, 2012-2013, Région Pays de la Loire) ou les situations de surendettement (R. Gaillard, E. Bioteau, V. Billaudeau, S. Heichette, Le Gourrierec, C. Pihet ; projet « Argent des Particuliers et Médiation Sociale », 2011-2013 ; cf. Axe 1-3b). Enfin, dans la perspective émergente des mobilisations collectives et des nouvelles solidarités associatives autour de la santé et du bien-être, on soulignera un projet ANR en cours (E. Gardien, sous-programme Handicap du Projet SOCIORESIST, 2013-2015) sur les dispositifs de résistance ordinaire, au travers d'une ethnographie multisituée d'activistes et de collectifs revendicatifs produisant des innovations ou des alternatives en matière de savoirs, de pratiques ou de dispositifs de prise en charge du handicap.

4. Des mobilités aux systèmes de mobilité

Une vingtaine d'actions de recherche portant sur les mobilités et croisant souvent au moins deux disciplines différentes d'ESO contribuent au bilan de ce sous-axe, auxquelles s'ajoutent environ 25 thèses, dont une douzaine soutenues au cours de ces cinq dernières années. Ce bilan permet de dégager trois lignes majeures : une première méthodologique, qui ancre les recherches dans des paradigmes différenciés, une deuxième axée sur « le faire système des mobilités », supposant un emboîtement des échelles spatiales et temporelles¹⁰ et enfin celle relative à l'émergence de pratiques alternatives qui permettent de reconsidérer certains processus (comme celui d'identité) et de définir de nouvelles formes d'habiter. La diversité des disciplines représentées dans l'ensemble des actions de recherche réalisées contribue à approcher les mobilités comme un processus socio-spatial mais aussi psycho-spatial.

Renforcements méthodologiques : des territoires à l'in-situ, des mouvements aux déplacements

L'originalité de l'étude des mobilités au sein de l'axe tient à la diversité des techniques de recueil et d'analyse de données mais surtout à la recherche de développement méthodologique pour la saisie des déplacements et de leur contexte (cf. Ecole thématique Mob'Huma'Nip¹¹ en 2014) ainsi qu'à l'appréhension plus affirmée de la dimension temporelle, valant pour certains travaux le rapprochement de paradigmes de disciplines différentes.

Un premier type d'approche entend la mobilité comme pratique *in situ*, mode de faire permettant de révéler des modes d'habiter. L'organisation de l'école thématique Mob'Huma'Nip par S. Depeau & H. Bailleul et à laquelle a contribué également M. Dumont, représente à ce titre, une opération de recherche collective et interdisciplinaire originale. En mettant à l'épreuve l'approche corporelle et sensible (parcours communs à Rezé, 44), cette Ecole thématique CNRS a permis de revisiter les méthodes de l'*in situ* en hybridant des techniques artistiques et des sciences sociales (parcours, iconographies, narrations) pour la saisie et la retranscription des données tant cognitives que sensorielles et/ou émotionnelles des expériences de déplacement. Outre les retombées pédagogiques et scientifiques de cette opération, la question des mobilités quotidiennes s'inscrit toujours plus au sein d'ESO dans le champ méthodologique, du fait d'avancées technologiques qui contribuent à dépasser les protocoles classiques de collecte de données et à repérer deux champs distincts : ou bien la collecte de données s'appuie sur des techniques de recueil indirect (projet PUCA « Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités en périurbain », 2010-2012, L. Rougé, cf. Axe 1-2a ; V. Jousseau, etc.), permettant de mobiliser des bases de données importantes, ou alors la collecte est centrée sur des effectifs moins importants mais dans des conditions *in situ* approchant les pratiques en continu. Dans cette dernière perspective, on peut retenir quelques actions de recherche portant spécifiquement sur le développement de méthodes, comme celle usant de techniques embarquées (H. Bailleul : Projet TERRHAB, territorialités mobiles, 2010-2014,) ou encore celles basées sur des techniques de collecte et d'analyse géolocalisées (par GPS) (H. Bailleul : projet PUCA « perivia », 2009 - 2012 ; S. Depeau & E. Quesseveur : PEPS Mobitraces, 2011 ; projet SM2D, sur l'approche méthodologique de données spatio-temporelles de déplacement, 2012-2014). L'usage des GPS dans les travaux de H. Bailleul a permis en effet d'analyser plus finement non seulement la multi-modalité mais également les agencements et ré-agencements des emplois du temps en contexte péri-urbain. Le développement des méthodes de collecte et d'analyse de données géolocalisées via le GPS dans les travaux de S. Depeau et E. Quesseveur (PEPS MOBITRACES, 2011), s'inscrit au croisement des approches de la *time geography* et de la psychologie environnementale en vue de revisiter des concepts spécifiques (Sites comportementaux vs *Pocket of local order*) aptes à formaliser non seulement des *patterns* de comportements de déplacement mais également des dimensions et indicateurs spatio-temporels pertinents pour l'appréhension de stratégies éducatives urbaines (projet SM2D Approche méthodologique de données spatio-temporelles de déplacement, S. Depeau, E. Quesseveur, A. Lepetit, T. Allard).

Les avancées méthodologiques dans ce domaine ont permis d'élargir les discussions au sein de groupes thématiques structurants du GDR MAGIS, en particulier le GT « *Modélisation et analyse de la mobilité individuelle* »).

¹⁰ Cf. Séminaire de l'UMR ESO (axes 2 et transversal) : « Quelles échelles pour quelles recherches ? », 18 mars 2013, Le Mans.

¹¹ Ecole thématique (CNRS) organisée par ESO Sandrine Depeau & Hélène Bailleul : « *Art et sciences sociales en mouvement - revisiter les méthodes : parcours, iconographie et narrations* » du 1^{er} au 5 septembre 2014 à Rezé (Loire-Atlantique) ; cf. <http://mobhumanip.sciencesconf.org/>

Une seconde approche apparente davantage la mobilité à un processus inscrit dans un temps long d'apprentissage et/ou d'expérience (parcours biographique¹²) et dans un système d'échelles spatiales et temporelles emboîté (ANR METAL, Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation (V. Gouëset, F. Demoraes, J.-M. Fournier, 2009-2012), permettant de montrer les liens entre certains profils résidentiels saisis à partir de modules biographiques et les conditions de déplacements quotidiens (cf. le propos sur les hybridations méthodologiques, Axe T-2b).

Des entrées spécifiques pour approcher les processus fondamentaux en jeu dans les systèmes de mobilité

Au-delà des développements méthodologiques, l'entrée par la question des *âges de la vie* aborde aussi bien le cas des enfants (S. Depeau et E. Quesseveur, projets déjà cités Axe 2-1a ; I. Danic, projet australien 2011-2013 ; L. Moisy et X. Michel, projet en cours sur les mobilités de vacances des jeunes), celui des personnes âgées (R. Keerle et A. Legendre, projet PREDIT/CIBCOL sur l'usage des transports en commun des personnes âgées, 2011-2013, cf. Axe 1-3b ; B. Chaudet, projet qualité de vie des seniors en Europe, 2009-2011 ; thèses de P. Quiroga, 2014, et de M. Bigo, 2015), ou encore la question du genre (Thèse de F. Leray sur "Mobilités résidentielles et mobilités quotidiennes", 2010 ; R. Borghi & R. Séchet, Projet « les espaces urbains littoraux: des contextes spécifiques pour la production des identités de genre » ; thèse de M. Bigo sur « les pratiques des promenades de bord de mer par les femmes âgées », 2015). Cette entrée par les âges de la vie permet d'entendre la mobilité dans une perspective diachronique et idiosyncrasique valant de questionner certains processus centraux : celui d'autonomie, construit ou fragilisé au cours des âges de la vie¹³ (travaux de S. Depeau, d'A. Legendre¹⁴, de M. Bigo, etc.), celui d'*empowerment* (projet CIBCOL cité plus haut¹⁵), celui de la construction spatiale des identités¹⁶ (cf. travaux de M. Bigo, R. Borghi, S. Depeau, R. Séchet,) ou encore d'adaptation face aux inégalités d'accès à certaines ressources (thèse de N. Buchot sur la mobilité contextuelle à l'épreuve des mobilités résidentielles contraintes, 2012 ; thèse de P. Quiroga sur la mobilité des personnes âgées, 2014).

En outre, l'entrée par les contextes et plus spécifiquement par les formes urbaines contribue à questionner les formes émergentes d'habiter. Les territoires périurbains, au cœur de différents programmes de recherche (notamment PUCA) dans lesquels s'inscrivent un certain nombre d'actions de recherche d'ESO constituent des contextes particulièrement propices à la compréhension des enjeux de mobilités quotidiennes face aux questions résidentielles (M. Dumont, S. Depeau, E. Hellier, N. Buchot : Projet PUCA, Trames de mobilités collectives : nouvelles expériences « publiques » du déplacement dans les périphéries urbaines, 2010-2012; L. Rougé : projet PUCA, « Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains », 2010- 2012, cf. Axe 1-2a). La double articulation temporelle et spatiale mêlant déplacements quotidiens et systèmes résidentiels permet alors de relever non seulement l'émergence de pratiques alternatives de mobilité mais également les nouvelles formes associées de socialisation (L. Rougé : projet cité plus haut ; S. Depeau : question des *pedibus* dans le projet PUCA, cité plus haut), d'appropriation, de formes « d'habiter mobile » (ANR, TERRHAB, 2010-2014 : de l'habitabilité à la territorialité, H. Bailleul) de rapports aux espaces et aux temps quotidiens singuliers.

Par ailleurs, l'entrée par les contextes à l'échelle des aires culturelles permet d'une part de mieux relever les enjeux liés au processus d'adaptation face aux inégalités et vulnérabilités de certaines populations dans des contextes internationaux variés, comme les métropoles d'Amérique latine pour V. Gouëset et F. Demoraes (ANR METAL) ; Nouakchott (Mauritanie) pour la thèse de Y. Diagana (2010) ; Recife (Brésil) pour la thèse de P. Quiroga (2014) ; l'Inde pour A.-C. Hoyez (*Societies and Medicine in South India*), etc. D'autre part, cette entrée à l'échelle des aires culturelles dans le domaine des loisirs, permet enfin de consolider un champ important dans l'UMR, porté plus particulièrement par des actions de recherche développées dans le site d'Angers (cf. Axe 1-1b, le propos concernant les recherches sur le tourisme : P. Duhamel, projet sur mobilités et tourisme, 2011-2013¹⁷ ; H. Pébarthe-Désiré : projet sans financement sur tourisme et insularité ; V. Mondou & B. Taunay : 'Les stratégies de développement de la croisière maritime à Ningbo' et 'L'industrie de la croisière dans la province du Zhejiang'). Certaines actions de recherche étayent quelques formations pédagogiques en Master (P. Duhamel, ESTHUA, Angers). Là encore, ce sont davantage les nouvelles aires et formes de tourisme qui sont questionnées sous le prisme de nouvelles pratiques comme le surf interrogeant le rapport au corps et aux normes culturelles (V. Coeffe & C. Guibert, B. Taunay : Les usages sociaux du tourisme littoral en Chine, projet EGIDE, 2012) ou encore l'équitation permettant de questionner la transformation des usages, représentations et imaginaires liés aux nouvelles pratiques touristiques (travaux sur le tourisme équin de S. Pickel-Chevalier, dont un programme européen en cours, « *Horses as agent of transmission of European Heritage* »).

¹² Cf. Séminaire de l'axe 2 de l'UMR ESO, « *Trajectoires et parcours : approches longitudinales* », avril 2011, Le Mans.

¹³ Symposium interdisciplinaire « la mobilité au prisme des âges de la vie », organisé par S. Depeau, colloque « Espace en partage » Rennes, 9-11 avril, 2014.

¹⁴ Children Independent Mobility CIM. Coopération internationale initiée et pilotée par le Policy Studies Institute (PSI, University of Westminster, London).

¹⁵ Restitution des résultats de la recherche auprès des autorités organisatrices de transport de La Rochelle (2013) et Cholet (2014).

¹⁶ Depeau S. & Ramadier T. (2011), *Se déplacer pour se situer : places en jeu, enjeux de classes*, PUR.

¹⁷ Duhamel P. (2013), *Le tourisme, un phénomène économique*, coll. Les Études, La documentation Française.

AXE 3 : DE L'ACTION PUBLIQUE. CONFLITS, GOUVERNANCE ET SOLIDARITES SOCIALES ET TERRITORIALES

Rédaction et animation de l'axe¹⁸ : Pierre Bergel, Yves Bonny, Marc Dumont, Cyria Emelianoff, Emmanuelle Hellier

Les recherches engagées dans cet axe ont permis de construire une réflexion collective portant sur l'action publique. Elles ont proposé d'asseoir une vision extensive de la notion d'action publique - à base institutionnelle ou non - et des mécanismes de régulation spatiale des sociétés. Différentes modalités et échelles d'action publiques y ont été documentées et éclairées : les formes de mobilisation ordinaires et de politisation conflictuelle autour d'objets comme le patrimoine ou l'environnement (5.1) ; les formes institutionnalisées autour d'objets tels que les politiques territoriales ou celles de renouvellement urbain (5.2) ; des formes de solidarité sociale émergeant autour de la transition socio-écologique, de l'économie sociale et solidaire ou de la gestion de biens communs tels que l'eau (5.3).

Derrière ces travaux, deux hypothèses dominent : celle de la capacité de collectifs, de citoyens, d'associations à produire des formes d'organisation et de régulation en articulation avec l'action territoriale, ses politiques et ses instruments ; celle, plus largement, de la capacité à produire spatialement du politique par des voies autres que strictement institutionnelles. Partant d'une dichotomie top-down / bottom-up, les recherches menées ont révélé la nécessité de l'infléchir pour privilégier une grille de lecture plus progressive, marquée par une succession de gradients de l'action publique. Leurs résultats ouvrent des perspectives innovantes sur des objets de recherche nouveaux, à l'articulation des champs institutionnels, de pratiques collectives et associatives et des usages quotidiens de l'espace.

1. Mobilisation, conflits et nouvelles formes de régulations collectives autour des espaces

Une première série de travaux s'est intéressée aux formes ordinaires de mobilisation et d'investissement des lieux. Les recherches menées ont révélé un certain nombre de pratiques ordinaires et de formes de mobilisation porteuses de nouvelles régulations. Le programme « Trames de mobilités collectives : nouvelles expériences publiques du déplacement dans les périphéries urbaines » (L. Rougé, Programme PUCA, 2010-2012, cf. Axe 1-2a) a montré, sur le cas d'espaces sous-équipés en services que des pratiques spontanées de mobilités collectives peuvent inventer des systèmes partagés de gestion des déplacements, palliant l'absence de politiques publiques alternatives à l'usage exclusif de la voiture particulière. Covoiturage, pédibus dessinent ainsi des territoires où émergent des trames de mobilité publiques questionnant l'efficacité des instruments classiques de la régulation politique et de ses périmètres administratifs (M. Dumont, E. Hellier, N. Buchot et alii ; cf. Axe 2-4b). Les recherches se sont aussi intéressées à la manière dont se redéfinissent, à travers des formes de mobilisation, les statuts et les rôles. Analysant des processus de mobilisation d'acteurs collectifs ancrés dans des territoires du proche et inscrits dans la vie de la Cité sur la base d'une légitimité autonome à l'égard des pouvoirs publics, le projet LASRAC (Laboratoire social de recherche-action dans la cité, Bonny, 2013-2015) a pu explorer différentes significations et configurations d'actions publiques, qui bousculent les modes d'action institués, en particulier dans le domaine de l'aménagement urbain.

Dans le même esprit, le projet co-piloté par C. Emelianoff (programme PIE « Prospective des modes de vie urbains dans la société postcarbone à l'horizon 2050 », 2009-2012) et associant le LADYSS, l'Institut de sociologie de l'Académie des Sciences de Moscou, l'Institut International sur L'Environnement Urbain (Delft) et ICLEI (Fribourg), a analysé la manière dont les initiatives et les mobilisations habitantes, dans différents quartiers en renouvellement urbain, font évoluer les pratiques urbanistiques et les formes d'engagement politique. Il s'est attaché à caractériser les modes d'aménagement direct des milieux par les habitants, sans ou avec faible médiation par les pouvoirs publics. Il a mis en évidence un nouveau mode d'intervention sur la ville, ouvrant une nouvelle direction de recherche, rejoignant le courant très récent du « *do it yourself urbanism* ».

La dimension conflictuelle des mobilisations, champ de recherche déjà bien constitué au sein de l'UMR, a été approfondie par des travaux qui se sont intéressés à la production de compromis liant investissements ordinaires de l'espace et mobilisations politiques (y compris sous l'angle des intérêts et des stratégies). Dans les espaces littoraux, la question des conflits d'usage a été abordée à travers la notion de gouvernance patrimoniale dans le cadre d'un programme de recherche intitulé « Gouvernance et développement durable des espaces du patrimoine naturel littoral » (Gouvernat, financé par la Fondation de France, 2013-2016), qui réunit C. Barthou, V. Andreu-Boussut et X. Michel. Dans quatre zones ateliers (Baie de Somme, Parc naturel régional de la Narbonnaise, Marais de Moëze et de Brouage, Réserve naturelle du Petit et Grand-Cul-de-Sac-Marin en Guadeloupe), les conflits apparaissent à deux niveaux. La fréquentation croissante et multiforme des espaces naturels (pratiques sportives, notamment) génère des tensions dans la gestion des écosystèmes et conduit à la fermeture partielle et au cloisonnement progressif des espaces protégés. Ce processus provoque des mobilisations locales hostiles aux acteurs de la protection de la nature.

¹⁸ La date de référence pour les animateurs des quatre axes correspond à la date de rédaction du bilan (été 2014).

Par ailleurs, si l'intérêt patrimonial des espaces protégés semble faire consensus (témoignant d'un recoupement entre logiques institutionnelle, habitante et touristique), celui-ci ne doit pas occulter la très forte divergence des intérêts en jeu. S'affrontent régulièrement une mise en tourisme focalisée sur des espèces animales emblématiques (oiseaux d'eau, phoques, etc.) et une gestion patrimoniale centrée sur la biodiversité dans son acception large, opposant acteurs socio-économiques du tourisme et acteurs de la gestion de la nature.

Toujours dans les espaces littoraux, ces conflits ont été analysés en prenant en compte différents groupes sociaux et différents enjeux économiques et environnementaux (recherches de V. Andreu-Boussut et C. Barthou sur les loisirs des populations résidentes et autres activités littorales), tant en France que dans des pays insulaires (Maurice, Seychelles) où le tourisme constitue la principale ressource économique (H. Pébarthe-Désiré). Ont été également étudiés des conflits pour les usages de l'eau dans des contextes de pénurie.

D'autres travaux sur les conflits ont quant à eux analysé des dispositifs environnementaux au sein desquels de nouvelles prescriptions sont négociées, en particulier autour d'objets comme la lutte contre les algues vertes ou les parcs éoliens (V. Van Tilbeurgh). Cette approche a permis de proposer une modélisation des négociations à partir d'une analyse systémique transformant la notion de capacité d'action, et une nouvelle interprétation de l'opposition entre négociations intégratives et négociations distributives. Une autre recherche de V. Van Tilbeurgh sur "*la formation des plaintes en santé environnementale*", financée par l'AFSSET en 2013, a interrogé les mobilisations collectives et montré le rôle de l'audience élargie sur le déroulement des négociations. Ces travaux éclairent aussi les conséquences d'un retrait de l'Etat, laissant les élus contribuer à l'élaboration de compromis locaux : la transformation des espaces ruraux par les dispositifs environnementaux interroge la dynamique de ces ordres négociés, qui aboutissent à prendre en compte la contrainte environnementale au terme de multiples transactions. Ce point de vue focalise l'attention, non sur les modalités pratiques de la gouvernance (le processus de concertation, par exemple), mais plutôt sur la façon dont, à l'intérieur d'un système de relations, des groupes sociaux se forment et se positionnent pour acquérir ou redistribuer une capacité d'action.

Cette invention de formes de compromis et de régulations hybrides se retrouve à propos des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP). Ces outils, développés en France dans les années 1990 pour l'étude des dynamiques paysagères dans une démarche très centralisée ont, dans les années 2000, très nettement évolué vers une appropriation locale plus adaptée aux besoins des acteurs. Fréquemment utilisés pour ouvrir le débat avec les populations sur le devenir des paysages et du cadre de vie, les OPP peuvent se trouver au centre des mobilisations citoyennes avec l'émergence de plus en plus fréquente d'OPP participatifs (C. Guittet, L. Le Du-Blayo : programme de recherche « Mon paysage au quotidien » financé par le MEDDE).

Une autre perspective de recherche, liée à une entrée par les aires culturelles, concerne les enjeux du pluriculturalisme. Dans le cas du bassin caraïbe et surtout de la Nouvelle-Calédonie, les formes de production et de valorisation de la pluriculturalité ont été examinées du point de vue de leur potentiel d'endiguement des tensions entre groupes historiquement hostiles, ce qui rend possible la création d'une entité nouvelle promouvant une reconnaissance mutuelle. L'analyse a d'abord porté sur une cérémonie créée pour célébrer l'accord de Nouméa (1998) et la citoyenneté calédonienne (B. Carteron). Les obstacles à sa mise en œuvre ont mis en exergue les tensions politiques récurrentes et les désaccords sur les signes susceptibles de traduire une identité plurielle. La logique de la quête identitaire caldoche a ensuite fait l'objet d'un approfondissement spécifique. Les appartenances multiples, l'opposition aux Métropolitains et les proximités avec le monde kanak sont analysées comme des processus d'auto-identification pris entre affirmation singulière et construction d'un pays commun (B. Carteron).

C'est aussi par le biais du patrimoine, notion présente de longue date au sein de l'UMR, que cette thématique a été travaillée. Des recherches se sont ainsi intéressées aux formes les plus contemporaines du patrimoine comme les hybrides nature-culture, en premier lieu la catégorie « Paysages culturels de l'Unesco » (E. Salin, V. Andreu-Boussut, C. Barthou). Les premiers résultats permettent d'explorer la notion de gouvernance mais aussi de comprendre les liens entre production patrimoniale et innovation touristique. La mise en œuvre du tourisme durable dans des espaces de ce type pose également des problèmes de justice spatiale qui, loin de faciliter l'*empowerment* souhaité, sont à l'origine de conflits réguliers. La relation entre touristes et habitants reste, dans ce contexte, une perspective de recherche novatrice et d'actualité. Bien qu'elle n'ait pas encore abouti malgré deux ANR déposées (ANR Coast, ANR Metrotour), elle s'inscrit dans des perspectives qui confortent l'intérêt de cet axe pour les aires culturelles (obtention d'un contrat doctoral IDA-Pôle Caraïbe en 2013 ; thèse en cours de Maud Vannelli, Le Mans).

Ont en outre été explorées d'autres approches du patrimoine impliquant une entrée par les aires culturelles, notamment pour éclairer les processus de recomposition de l'identité nationale au Mali à travers une analyse des dynamiques de patrimonialisation et des stratégies mémorielles du religieux (A. Ouallet).

Enfin, les recherches se sont intéressées aux nouveaux mouvements sociaux urbains en vue d'éclairer les types de mobilisations générés par la préparation d'événements planétaires. Deux espaces en ont été le support : des quartiers de la zone portuaire de Rio de Janeiro soumis à de vives tensions liées à des transformations urbaines accélérées dans un contexte de préparation de grands événements sportifs (coupe du monde de football et jeux olympiques) ; des quartiers d'habitat précaire historiquement marginalisés mais figurant au cœur d'enjeux fonciers et immobiliers de la métropole de Mumbai (N. Bautès, Programmes CONFLITURBA, INVERSE et ANR SETUP). En s'attachant aux mouvements sociaux urbains, les résultats traduisent l'émergence de stratégies d'émancipation individuelle et collective structurées autour de la mise en valeur de singularités culturelles (minorités afro-brésiliennes au Brésil, descendants de familles portugaises en Inde). Un questionnement sur les stratégies d'émancipation comme de mise à l'écart est aussi présent dans des recherches portant sur les populations Roms et sur les politiques publiques associées en France et en Europe (S. Delépine).

2. Contextes et instruments de l'action institutionnelle territorialisée

De nature et à des échelles diverses, les instruments de l'action publique sont constamment mis en cause par les mutations de sociétés devenues incertaines, notamment dans leurs espaces urbains, ce qui peut générer des conflits mais oblige aussi au compromis, à la solidarité et à la gouvernance partagée. Ces différentes pistes notionnelles forment des espaces politiques complexes, préalablement balisés lors de deux séminaires internes de l'UMR (avril et décembre 2011). Ceux-ci ont permis de coordonner les recherches en cours et de clarifier des notions ensuite manipulées durant l'ensemble du quinquennal.

Différentes institutions sollicitent les chercheurs de l'UMR pour des expertises, tandis que le référentiel du développement durable s'impose comme une grille de lecture hégémonique. Ce dernier, ainsi que la question de la ville post-carbone (C. Emelianoff) sont de ce fait des thèmes qui ont gagné en importance dans les recherches de l'UMR ESO. Outre des travaux portant sur la gouvernance locale et multiscalaire, ou encore sur leurs dimensions idéologiques, l'UMR explore la dimension interdisciplinaire de la notion de développement durable, en lien notamment avec la fédération de recherche IRSTV (cf. le propos sur les frottements disciplinaires, Axe T-1a). La mise en pratique et en politique cette notion a quant à elle été étudiée sur les rives sud de la Méditerranée dans un programme financé par l'AUF (L. Vignal, B. Montabone) : *Ville durable méditerranéenne : un bilan des premières expérimentations d'aménagement sur la rive sud (Maroc, Tunisie, Egypte, Liban, Syrie)*. En vue de renforcer ces croisements interdisciplinaires, un séminaire annuel *Villes et catastrophes* a en outre été organisé par le programme *Villes et sciences sociales* de la MRSH de Caen en 2013-2014 (10 séances). Au cours de ce séminaire, les questions environnementales ont été largement abordées (P. Bergel).

D'autres demandes d'expertises émanent des niveaux européens et méditerranéens. L'UMR a par exemple répondu aux appels d'offre ORATE EPSON, INTERREG (G. Baudelle, G. Krauss, P. Buléon) ; notamment avec le projet INTERREG IV CAMIS (2009-2013), qui comportait un volet prospectif en vue d'élaborer une politique maritime intégrée dans la zone transmanche (P. Buléon ; résultats consultables sur le site de l'[Atlas Transmanche](#)). Elle a également porté sur un programme CMEP TASSILI France/Algérie où la dimension prospective est également présente. L'ANR EURÉQUA (« Quantifier l'Europe » ; A. Filhon, 2012-2015) analyse pour sa part le processus d'harmonisation des nomenclatures socio-économiques communes à l'ensemble de l'Union européenne, susceptible de permettre les comparaisons tout en restituant les spécificités de chacun des Etats-membres. À l'échelle nationale, l'UMR a participé à la prospective *Territoires durables 2030* ainsi qu'au programme SASSUPHII (P. Woloszyn), la demande partant d'un besoin renouvelé d'expertise dans le domaine sonore (cf. programme PNB -Points Noirs Bruit- cf. Axe 1-3a). Cette démarche permet de tenir compte des données sonores, aussi bien sur le plan acoustique que sur celui des cultures sonores vécues par les citoyens. Régionalement, les cinq sites sont investis dans des démarches spécifiques de prospective, par exemple le projet UCAP des Pays de Loire (*Usage des chiffres dans l'action publique territoriale* ; I. Garat, E. Flahault, 2010-2014) ou *Bretagne 2030* (J. Ollivro, L. Le Du, 2012). Le GIS Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR), créé en 2012 par quatre établissements d'enseignement supérieur rennais, en partenariat avec des collectivités territoriales du Grand Ouest, fédère quant à lui les chercheurs d'ESO-Rennes qui travaillent sur la transition énergétique locale et sur les enjeux d'aménagement local et régional. Le thème classique de la coopération territoriale est ici approché sous l'angle des échelles de l'action publique.

L'ANR SYSREMO (L. Vignal, B. Montabone, P. Bergel, B. Benlakhlef ; cf. Axe 1-3a) a porté sur les dynamiques de régionalisation à l'œuvre au Maghreb et au Moyen-Orient, que ces dernières émanent d'actions institutionnelles ou d'initiatives d'individus et de groupes. Elle étudie la structuration d'un système régional au Moyen-Orient, qui opère à la faveur de l'affirmation géo-économique des pays du Golfe, par intensification de pratiques transnationales émanant de nouveaux acteurs (des entrepreneurs aux migrants) et par développement de flux de nouveaux biens, matériels ou immatériels. Ces travaux permettent de replacer les différents « Printemps arabes » dans le temps long tout en analysant leurs effets sur les flux culturels, humains et matériels. Ils engagent une réflexion théorique sur les questions du transnational, de la mondialisation, de la régionalisation, des aires culturelles et de l'espace arabe, qui recourent des thèmes déjà travaillés dans l'UMR.

Ces réflexions ont été renforcées par la participation de l'UMR (L. Vignal, G. Baudelle) aux partenariats euroméditerranéens (TRANSMED) ou à l'étude comparative et pluridisciplinaire de différents regroupements d'États (ALENA, MERCOSUR, UE, ASEAN, UEMOA, CEDEAO) dans le cadre du GDRI IRMCED. Vue souvent sous l'angle des conflits, l'action publique a aussi été appréhendée à partir des solidarités et de ce qui fait bien commun. Une journée interne à l'UMR intitulée *Lectures plurielles de la notion de bien commun* (avril 2013) a analysé cette notion complexe et critiquée, donnant lieu à des échanges en termes d'approfondissement transdisciplinaire (C. Emelianoff, Y. Bonny, E. Hellier, P. Bergel, B. Quenault).

L'analyse des politiques publiques d'urbanisme a été effectuée dans le cadre de *l'Observatoire des Projets et Stratégies Urbaines* (POPSU 2) sur les terrains de Nantes et de Rennes (I. Garat, E. Hellier). Densification, bien-être, patrimoine, consommation, place de la nature dans la ville s'agrègent désormais à la notion de renouvellement urbain, enrichissant la palette de l'action publique urbaine, sur des terrains français ou étrangers. Outre un séminaire d'UMR proposé en novembre 2012, le cycle de séminaires *Rénovation urbaine et villes moyennes* a exploré ces aspects et a donné lieu à la publication de quatre ouvrages, dont deux durant le présent quinquennal (S. Gaudin). Une entrée regroupe les recherches sur le renouvellement urbain (démolitions, reconstruction, gestion de friches : P. Bergel, S. Valognes). Des chercheurs d'ESO ont ainsi travaillé sur les recompositions urbaines liées à la désindustrialisation de la fin des Trente Glorieuses. Les travaux sur les *shrinking cities* (E. Cunningham-Sabot, M. Hardouin) ont été poursuivis, avec une extension du champ d'observation à une vingtaine de pays européens dans le cadre du programme COST CIRCLES : *Cities Regrowing Smaller - Fostering Knowledge on Regeneration Strategies in Shrinking Cities across Europe*. Un des volets de l'accord programme franco-algérien CMEP/Tassili 2010-2013 a porté de son côté sur l'étude critique du renouvellement urbain à Annaba, pour évaluer dans quelle mesure les dynamiques sont comparables à celles des villes françaises ou européennes (P. Caro, B. Raoulx, P. Bergel, B. Benlakhlef, N. Kerdoud).

Des partenariats avec des chercheurs allemands et espagnols (G. Baudelle, G. Krauss) ont en outre porté sur la culture dans le renouvellement urbain des villes industrielles européennes (MUSÉRESO I et II). L'objectif est moins d'évaluer le rôle économique de ces nouveaux musées que d'éclairer la genèse des différents projets d'action publique et de comprendre pourquoi ce modèle de reconversion et de marketing territorial se diffuse, alors que les effets d'entraînement ne sont pas avérés. Ces questions posent en creux celle du projet urbain, procédure hybride associant des politiques conçues institutionnellement et des inflexions plus ou moins profondes, obtenues par négociations et compromis. La notion de projet urbain, transversale à bien des recherches regroupées dans cet axe, a par ailleurs fait l'objet d'un séminaire interne à l'UMR (mars 2012) afin de confronter les points de vue (H. Bailleul, G. Krauss, J. Fache). La communication autour des projets urbains est quant à elle vue sous deux angles (H. Bailleul) : les dispositifs de communication et de médiation de l'urbain d'un côté, la réception des injonctions au développement durable de l'autre (programme *3D et médiation urbaine* soutenu par le CFQCD et séminaire annuel *Complexités des Communications Territorialisées*, organisé en collaboration avec l'EA PREFICS).

Prioritairement destinées à revaloriser un parc de logement HLM devenus obsolète, les opérations de rénovation des grands ensembles constituent un autre type d'action publique, qui modifie les conditions de vie et redéfinit les équilibres sociaux (thèse de S. Gaudin, 2013). Comment ces opérations concilient-elles l'impératif de mixité sociale, les enjeux environnementaux et les injonctions à la démocratie participative ? Un colloque co-organisé par ESO et l'EA MRTE a conduit à la parution d'un ouvrage sur ce thème dans la collection *Géographie sociale* des PUR (P. Bergel, R. Séchet). La participation à l'ANR *Les énigmes spatiales de la vie en société. La démolition des grands ensembles : un effet paroxystique des attentes et des attendus en matière d'espace* (AAE) s'intègre dans des questionnements similaires (S. Gaudin).

Les travaux portent enfin sur les politiques publiques de renouvellement urbain dans des périmètres à dominante commerciale et sur la mise au point d'une méthode d'évaluation des opérations (J. Soumagne, A. Gasnier). Dans le cas des ZAC commerciales situées en entrées de ville et dans les premières couronnes périurbaines, la finalité du renouvellement urbain est de casser la logique du zonage pour constituer de vrais morceaux de ville. Les recherches sur ce thème ont donné lieu à un numéro thématique des *Annales de la recherche urbaine* ainsi qu'à un ouvrage. D'autres travaux concernant les commerces sont par ailleurs intégrés dans le programme *MOVIDA* sur les Villes en transition (P. Woloszyn) et le projet européen *Urban Net Project* intitulé CHRONOTOPE (*Aménagement spatio-temporel pour des villes résilientes* ; J. Soumagne, A. Gasnier, L. Guillemot).

3. Les solidarités sociales et territoriales comme enjeux d'action publique : entre vulnérabilités et développement durable

Les travaux de l'UMR se sont intéressés aux perspectives d'un développement réduisant les vulnérabilités écologiques et sociales, redimensionnant les solidarités et appelant de nouveaux modes de gouvernance. Ils ont donc privilégié la dimension sociale et sociétale des enjeux de la durabilité, avec un point de vue critique : recherches sur la résilience, la réduction des vulnérabilités, les dépendances entre les « nords » et les « suds » dans les modes de gestion des espaces protégés ou des marchés carbone, ou recherches sur les limites des politiques sociales conventionnelles et les apports de l'économie sociale et solidaire. Selon qu'elle s'exprime principalement en termes environnementaux ou sociaux, la durabilité concerne des temporalités longues pour l'action publique (section a), plus courtes pour celle visant la solidarité sociale (section b).

De la gestion des risques à la solidarité avec les générations futures

La thématique de la résilience territoriale est une question de recherche émergente apparue au cours du quinquennal. L'arrivée à ESO-Rennes de B. Quenault, enseignante-chercheuse travaillant sur la résilience vue comme changement de paradigme dans la gestion des risques, renforce le potentiel de l'unité sur ce thème. La contribution d'ESO à trois projets de recherche européens collaboratifs a permis d'intégrer en 2012 le réseau international d'intelligence territoriale, qui réunit 35 laboratoires dans le monde, pour aboutir à la participation au groupe de recherche international GdRI INTI. Après cette participation aux appels d'offres européens FP7 "Job-Life" (2010), "New-LIFE" (2011) et "LinkCity" (2012), le thème de la résilience a fait l'objet du 13^e Colloque international en intelligence territoriale, organisé par ESO et le GdRI INTI à Roscoff, en mai 2014 (P. Woloszyn).

D'autres travaux ont porté sur la résilience des paysages ruraux traditionnels à l'échelle européenne. Dans un contexte de mutations des paysages ruraux et périurbains, les paysages plus traditionnels semblent être en capacité de s'adapter et d'inspirer un certain nombre d'innovations. ESO coordonne un terrain d'étude en Bretagne et le réseau *Landscape Research Group* au sein du programme européen FP7 HERCULES. Il fait suite au programme INTERREG CORDIALE, dont ESO a organisé le séminaire final en collaboration avec le Parc Naturel Régional d'Armorique, en participant aux travaux du Conseil de l'Europe en 2013 pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (L. Le Du-Blayo).

Un second ensemble de travaux, plus nombreux car inscrits dans une tradition de recherche de l'Unité, concerne la gestion des ressources naturelles et des risques associés en matière d'eau, d'espaces naturels sensibles et de climat ainsi que les perspectives territoriales de transition énergétique et d'économie circulaire. Les travaux en Ille-et-Vilaine sur les risques d'inondation ont abouti à la publication d'un livre aux PUR synthétisant deux programmes de recherches pluridisciplinaires. Ils sont poursuivis dans le cadre de l'ANR REPPAVAL (N. Dupont, H. Davodeau, S. Caillault, L. Le Du-Blayo, D. Montembault, F. Romain), consacrée aux projets et processus conflictuels de renaturation des petites vallées de l'ouest de la France. Les recherches sur le bassin de la Maine ont également montré l'évolution des paysages en fonction des types de vallées, liée à la recherche de continuités écologiques et sédimentaires et à la gestion des risques d'inondation. Elles en concluent que les choix des riverains sont rarement en concordance avec les commandes publiques. Au Brésil, le programme CAPES COFECUB (F. Laurent, J. Corbonnois), consacré à la lutte contre l'érosion des sols et à la gestion des ressources en eau dans le Rio Grande do Sul montre que les agriculteurs brésiliens perçoivent difficilement les liens entre leurs pratiques et le déficit des ressources en eau (cf. Axe 1-2c).

Sur un autre registre, celui du maintien de la qualité de l'eau distribuée, une recherche portant sur les enjeux territoriaux liés à la fermeture de captages d'eau potable (CNRS-Ministère de l'Ecologie) a fait apparaître une piste prometteuse sur la perception des normes sanitaires et environnementales appliquées aux eaux brutes et montré l'intérêt de travailler avec des juristes de l'environnement (Institut de l'Ouest en droit européen). Cette collaboration a conduit à l'obtention de l'ANR Makara en 2013 (E. Hellier, N. Dupont), qui réunit une équipe pluridisciplinaire (histoire de l'environnement, hydrologie, sociologie, géographie, droit) et sur laquelle une thèse est en cours (A. Boccasosa).

D'autres travaux ont porté sur la gestion des espaces naturels protégés, en France, en Algérie et en Afrique. Les recherches sur le littoral métropolitain et d'Outre-mer (Fondation de France) ont montré le rôle central du tourisme dans la mise en patrimoine des objets de nature et la difficulté à construire une gouvernance qui ne conduise pas à la fermeture des espaces les plus sensibles ou à l'exclusion de certains usagers (V. Andreu-Boussut). Sur le littoral algérien, un siècle de patrimonialisation des espaces de nature débouche sur un « tournant de la biodiversité » qui se heurte à des logiques économiques et sociales locales. En Afrique, les travaux menés dans le cadre de l'ANR « Archéologie du paysage en pays Dogon (Mali) » (N. Taïbi, M. El Hannani, H. Davodeau) montrent que l'intervention croissante des ONG conduit à une dépossession des prérogatives de gestion des ressources et des territoires par les populations locales.

Une troisième entrée a porté sur les actions mises en œuvre pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Les recherches sur le MDP (Mécanisme pour un Développement Propre) et la REDD (Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation forestière) ont étudié la nouvelle géopolitique du climat (PISC et PIE) (M. Tsayem-Demaze). Elles révèlent les déperditions entre les dispositifs internationaux de réduction des émissions et leur réappropriation au Brésil et à Madagascar. Un séminaire interne à l'UMR a permis de mettre en discussion le concept anglo-saxon de gouvernance environnementale globale et locale. Le projet financé par le PEPS Inégalités Ecologiques a en outre interrogé ces nouvelles interdépendances nord-sud sous l'angle de la justice environnementale (C. Emelianoff, M. Tsayem-Demaze, F. Laurent, M. Durand).

A l'échelle locale et urbaine, ESO a co-piloté le programme de recherche national *Repenser la ville dans une société post-carbone* (MEDDEM-ADEME, 2008-2012), en organisant une dizaine de séminaires sur ce thème à l'Arche de la Défense (C. Emelianoff, E. Mor). Les recherches d'ESO ont montré les convergences et les divergences des trajectoires de transition énergétique dans plusieurs villes européennes ou états-uniennes. Elles ont débouché sur de nouvelles pistes de recherche, comme l'importance de l'historicité des trajectoires locales de transition ou encore des consommations indirectes d'énergie, ce qui a conduit à coordonner une recherche multi-partenaire sur les modes de vie bas carbone à l'horizon 2050 (PIE).

Face à ces enjeux de transition, le projet de recherche MUEED (Métabolisme Urbain, Empreinte Ecologique et politique de gestion des Déchets) financé par l'ADEME réfléchit aux modalités de prise en compte du principe de proximité dans la mise en place d'une économie circulaire sur les impacts, les difficultés et les atouts d'une telle proximité (M. Durand, J.-B. Bahers). ESO a aussi organisé en 2012 le colloque "Gestion durable des déchets : innovations sociales et territoriales" (Le Mans).

En milieu rural et agricole, des travaux sur l'adaptation au changement climatique ont étudié les systèmes de production a priori les plus dépendants des aléas climatiques, ceux des éleveurs laitiers du Grand Ouest français. Le programme PSDR (V. Van Tilbeurgh) a fait ressortir que, face à l'évolution ressentie des conditions climatiques par les agriculteurs, les stratégies d'adaptation privilégient une gestion à court terme et ont tendance à renforcer la spécialisation des systèmes fourragers (herbagers ou maïs) (cf. Axe 1-2b).

Le développement durable face aux inégalités sociales et aux discriminations : quelles actions publiques pour le bien-être de tous ?

Les travaux ont porté sur les politiques conçues pour répondre aux besoins des populations et sur l'économie sociale et solidaire comme projet politique et territorial de développement. Étudier les politiques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté constitue une des traditions de recherche d'ESO ; celles consacrées aux âges de la vie ont connu un essor plus récent mais appuyé, porteur d'originalité au sein de la recherche géographique française. Le bien-être et la qualité de vie des enfants ont fait l'objet d'une recherche centrée sur les politiques d'aménagement des collectivités locales, très disparates, sources de fortes inégalités territoriales, inadaptées aux besoins des enfants ainsi qu'à leurs pratiques de l'espace, les spécificités développementales des 6-12 ans étant peu connues et peu prises en compte (A. Legendre).

Dans le domaine de la santé, plusieurs programmes de recherche se sont intéressés au jeu des acteurs locaux dans le cadre de réseaux formels ou informels relatifs à la promotion de la santé et à l'*empowerment*. Des travaux, qui ont nourri des partenariats internationaux, ont démontré la nécessité d'une structuration de première ligne en matière de santé (le premier recours en santé), échelon qui fait défaut en France. L'ANR Automed, co-dirigée par ESO (S. Fleuret, avec la participation d'A.-C. Hoyez), se consacre aux pratiques d'automédication, tandis que l'*empowerment* en santé a été étudié aussi sur le terrain canadien, à travers l'usage de sites web de prévention sanitaire par des minorités sexuelles (A. Léobon).

Les recherches sur la contribution de l'économie sociale et solidaire au développement des territoires ont été poursuivies. En région Pays-de-la-Loire, les travaux sur les CUMA (G. Pierre) ont montré que la recherche d'autonomie agricole (alimentation animale, énergie directe) conduit à l'émergence de circuits courts/locaux d'approvisionnement alimentaire/énergétique (programme régional MACC). Le programme UCAP (Usage des Chiffres dans l'Action Publique) a donné lieu à un ouvrage sur les dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire dans les Pays-de-la-Loire (E. Bioteau, E. Flahault, S. Fleuret, M. Roupnel). L'intérêt d'une lecture pluridisciplinaire de la plus-value sociétale de l'ESS a également été démontré par le programme d'expertise pour le FONDES France Active Pays-de-la-Loire et le programme AdPMS (Argent des Particuliers Médiation Sociale) (R. Gaillard, E. Bioteau), qui a donné lieu à la tenue de deux colloques internationaux (RIUESS à Angers et AdPMS, ouvrant des perspectives sur la Roumanie, la Belgique, l'Irlande, la Corée du Sud, l'Espagne).

En Bretagne, Le projet régional et multipartenarial LFS-EIS a étudié l'inscription d'innovations sociales dans les territoires à partir d'une analyse des réseaux d'acteurs (Y. Bonny, A. Penven). Les dynamiques d'acteurs mobilisent des savoirs pluriels pour alimenter une réflexivité collective renouvelée et construisent des micro-espaces publics de coopération. À travers la mobilisation de niveaux et de réseaux multiscalaires, ces acteurs s'efforcent d'obtenir reconnaissance, soutien et ressources, le tout dans une grande précarité, pour les projets comme pour les personnes. Cette capacité d'innovation et de réflexivité nourrit la volonté d'expérimenter une autre grammaire de l'action publique que celle qui est institutionnalisée.